

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Dans le cadre d'une demande d'admission directe via le dispositif Passerelles en 2^{ème} ou 3^{ème} année des études

Date limite de dépôt de dossier : 15 mars 2025

(uniquement par mail à ufrsante-passerelles@u-bourgogne.fr)

Je soussigné(e) [Nom Prénom].....

atteste sur l'honneur :

ne m'être JAMAIS inscrit(e) en première année d'un cursus santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, PACES ou PCEM1 ou PCEP 1)

m'être déjà inscrit(e) : (avant l'année universitaire 2017-2018)

en PACES ⇒ 1 fois 2 fois ou plus

au concours de 1^{ère} année médecine (PCEM1) ⇒ 1 fois 2 fois ou plus

au concours de 1^{ère} année pharmacie (PCEP1) ⇒ 1 fois 2 fois ou plus

et candidater **UNIQUEMENT** pour l'année universitaire 2025-2026 auprès de l'université

....., **où je me présente pour** : [cochez une seule case par ligne : filière demandée

Médecine

Pharmacie

Odontologie

Maïeutique

J'atteste également sur l'honneur :

ne m'être JAMAIS présenté(e) à une admission directe jusqu'à ce jour

m'être DEJA présenté(e) à une admission directe quelle que soit la filière, l'année d'études et l'établissement demandés Précisez la/les candidature(s) déjà effectué(e)s :

| Année de présentation | Etablissement demandé | Filière demandée | Années d'études demandées |
|-----------------------|-----------------------|------------------|---------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal.

Fait à

Signature obligatoire :

Le.....